

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Société d'une Messe et Union Saint-Jean. — III Correspondance romaine. — IV Retraite fermée pour marchands et hommes d'affaires. — V M. l'abbé Jean-Baptiste Bourget. — VI Commission de musique sacrée et école de musique sacrée. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Les projections lumineuses et la sanctification du dimanche. — IX Avis : Bancs d'église et stations de chemin de la Croix. — X Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE,

Le dimanche, 25 avril

On annonce :

Les exercices du mois de Marie (1).

Fête des Ss. Philippe et Jacques (samedi).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 25 avril

Chant de l'ant. **Exsurge** et des litanies des saints (répétées) pendant la procession, suivies de versets, répons et oraisons.

Commémoraison solennelle de saint JOSEPH, double de 1e cl. avec Oct. (ancienne fête du Patronage); (s'il y a eu procession des Rogations sans la messe, on ajoute l'oraison de la messe des Rogations, puis) mém. de saint Marc et du IV dim; préf. des Ap. ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1o des saints Clet et Marcellin, 2o de saint Marc, 3o du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 2 mai

NOTE. — Les églises provisoires bénites par une seule oraison (domus novae ou benedictio loci) mais non encore bénites solennellement (avec la formule du Rituel, titre VIII, ch. XXVII), n'ont,

(1) Indulgences : 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de plété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge; — 2o Indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant *confession, communion* et *prière* aux intentions, du Souverain-Pontife.